Document généré le 26 juin 2025 08:33

Recherches sociographiques

Micheline DUMONT et Louise TOUPIN, *La pensée féministe au Québec. Anthologie [1900-1985]*, Montréal, Remue-Ménage, 2003, 750 p.

Johanne Daigle

Volume 46, numéro 3, septembre–décembre 2005

Le Canada français. Son temps, sa nature, son héritage

URI : https://id.erudit.org/iderudit/012491ar
DOI : https://doi.org/10.7202/012491ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)
1705-6225 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Daigle, J. (2005). Compte rendu de [Micheline DUMONT et Louise TOUPIN, *La pensée féministe au Québec. Anthologie [1900-1985]*, Montréal, Remue-Ménage, 2003, 750 p.] *Recherches sociographiques*, *46*(3), 583–587. https://doi.org/10.7202/012491ar

Tous droits réservés © Recherches sociographiques, Université Laval, 2005

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

acquiescé au désir de la marine qui n'aurait pas voulu, en cas d'accident, annoncer une double mauvaise nouvelle à une mère. La marine marchande aussi trouve sa juste place dans le recueil, une reconnaissance tardive mais officielle, et Georges-Étienne Dagesse, seule voix parmi les 14, prétend que 40 % des services vitaux et dangereux rendus l'étaient par le Québec. Malgré cette reconnaissance, la marine marchande demeure méconnue et, pourtant, les souvenirs de Dagesse de la navigation en temps de guerre, que ce soit à New York ou plus loin à Calcutta, sont la preuve que cette expérience se compare en tous points aux autres.

Tout en laissant la parole aux anciens combattants, Vincent a voulu les amener un peu plus loin non seulement pour vérifier leurs motifs en tant que volontaires, mais aussi pour qu'ils évaluent ce que le service militaire leur a donné et ce qu'il leur a coûté. Dans presque tous les cas, les vétérans considèrent que l'expérience a été positive. Même la terreur et les blessures leur ont appris qu'ils pouvaient faire face à l'adversité et confronter la peur, quoiqu'ils en parlent probablement plus facilement aujourd'hui que lorsqu'ils étaient au début de la vingtaine. Les officiers avaient sans doute l'avantage d'une meilleure scolarisation que les combattants du front, mais la plupart de ces derniers ont reconnu que le service militaire avait fait partie du processus qui leur a permis de sortir de la pauvreté. Antonio Brisebois, un des rares critiques de la prise en charge d'après guerre des vétérans déplore toujours que le département des Affaires de vétérans ait fait trop peu pour ceux qui souffraient de « chocs nerveux », mais il n'a aucune plainte à formuler au sujet des soins donnés actuellement à l'Hôpital Sainte-Anne.

Beaucoup de souvenirs, qu'ils soient individuels ou collectifs, du service militaire en temps de guerre ont été publiés au Canada anglais depuis cinquante ans. Ce sont des sources riches pour étudier l'histoire sociale canadienne. Il est trop tard pour que les Québécois arrivent à en avoir comparativement autant. Le Québec est redevable à Sébastien Vincent et aux éditions VLB d'avoir mis au jour ces témoignages qui, dorénavant, s'intègrent à la mémoire collective québécoise. Il serait important que ces récits soient connus du reste du Canada, là où la contribution de la Belle Province à l'effort de guerre menant à la victoire des Alliés a été dissimulée par le silence même du Québec.

Desmond MORTON

Département d'histoire,
Université McGill.

Micheline DUMONT et Louise TOUPIN, *La pensée féministe au Québec. Anthologie [1900-1985]*, Montréal, Remue-Ménage, 2003, 750 p.

À l'heure où la pensée féministe, encore et depuis longtemps ignorée hors des cercles initiés, est sujette au discrédit des bien-pensants et à l'opprobre médiatique, l'ouvrage monumental de Micheline Dumont et Louise Toupin offre une illustration

remarquable de l'ampleur et de la diversité, de la richesse et du bien-fondé de cette pensée multiforme qui persiste et résiste contre vents et marées. Cette anthologie nous fait parcourir la trajectoire du XXe siècle, « le siècle des femmes » (Robertine BARRY, 1895) et comprendre que le féminisme l'a marquée de son empreinte indélébile comme aucune autre pensée politique. Loin d'assister à sa chute, comme l'ont annoncée plusieurs, la lecture de cette œuvre de 750 pages nous fait découvrir une pensée qui, nonobstant les étiquettes utilisées pour l'appréhender : « féminisme chrétien, maternel, réformiste, social, libéral, humaniste, radical, « de la différence », lesbien, « culturel », pose les femmes « comme sujets de l'histoire, et comme sujets révoltés » (p. 21).

Cette position des auteures qui ont voulu faire comprendre « comment les femmes des générations précédentes ont formulé leur révolte, comment elles ont expliqué la cause de leur subordination, comment elles ont structuré leurs revendications » (p. 22), permet de plonger au cœur de la pensée de plus de cent trente femmes et groupes de femmes, parfois anonymes, qui habitaient le Québec, étaient engagées dans l'action concrète ou qui s'exprimaient à partir d'une pratique relevant du féminisme. On suit ainsi l'évolution de la pensée féministe à travers cent quatre-vingt-six textes, regroupés selon trois grandes périodes historiques témoignant de cette évolution : le féminisme et les droits de la femme, 1900-1945 ; le féminisme comme groupe de pression, 1945-1985 ; le féminisme comme pensée radicale, 1969-1985. Les thèmes abordés associés aux grands enjeux pour les femmes sont ceux du droit à l'instruction et au travail, des droits civils et civiques et du droit criminel, des droits sociaux, de l'engagement et de la représentation politique et plus récemment du corps envisagé sous les angles de l'avortement et de la contraception, de la reproduction et de la santé, de la violence et du viol, de la pornographie, de la sexualité, de l'érotisme et de l'amour, ainsi que les questions de l'hétérosexualité et du lesbianisme, du travail invisible, de la marginalisation, de l'action communautaire et du pouvoir, de la politique et du pacifisme. Tous les textes présentés sont insérés dans leur contexte de production et dans le contexte historique plus large avec sobriété, voire avec retenue, les auteures se gardant de juger les propos qu'elles présentent.

Il faut lire ce que disent ces femmes à propos du féminisme. Joséphine Marchand-Dandurand écrivait en 1901 : « À quoi vise cette agitation dont le mouvement comme une marée puissante s'étend à tous les pays du monde ? Que signifie cette levée volontaire d'une armée active, ardente mais pacifique ? Ce mouvement, c'est un réveil de la responsabilité féminine » (p. 46). Idola Saint-Jean affirmait pour sa part en 1937 : « Le grand courant auquel le féminisme doit son impulsion première et le renouvellement continuel de ses énergies est bien le sentiment de la solidarité sociale » (p. 58). Entre 1958 et 1961, Adèle Lauzon exprimait le point de vue suivant : « Je ne crois pas non plus que la femme en tant que telle ait un rôle particulier à jouer dans la société. Elle a un rôle à jouer en tant qu'individu et que citoyenne » (p. 437). Plus récemment, d'autres militantes témoignaient d'une pensée qualifiée de « radicale » et exprimée ainsi par le Front de libération des femmes en 1970 : « Notre mouvement s'inscrit dans la lutte de libération du peuple québécois. Nous appartenons à une société de classes (exploiteurs-exploités). Nous nous

définissons comme « esclaves des esclaves ». Nous considérons que les femmes ne pourront se libérer qu'à l'intérieur d'un processus de libération globale de toute la société » (p. 466). Une position plus autonomiste était affirmée par le Centre des femmes en 1972 : « C'est qu'un mouvement de femmes peut justement servir à "faire de la lutte des femmes une revendication de la classe ouvrière". Reste à savoir comment » (p. 470). Le collectif les *Têtes de pioche* écrivait en 1977 : « Nous exigeons la reconnaissance et le respect pour nous femmes, nous exigeons l'abolition de toutes formes d'esclavage existant dans le monde. Nous voulons la libération des femmes, parce que nous croyons que seule cette libération pourra changer la condition de tous les opprimés : enfants, et vieillards, noirs, jaunes, ouvriers, etc. » (p. 479).

Ce trop bref aperçu des propos des militantes témoigne avec éloquence d'une continuité dans la pensée féministe au XXe siècle, à savoir que le mouvement féministe est susceptible d'améliorer, voire de transformer, l'ensemble de la société. Posée dès le début sous l'angle de la place des femmes dans le monde (Marie GÉRIN-LAJOIE, 1922), la pensée féministe a supporté des luttes majeures pour que les femmes s'y taillent des places aujourd'hui jugées banales. « Je rêve mieux encore, je rêve, tout bas, que les générations futures voient un jour […] des chaires universitaires occupées par des femmes. Et ce ne serait pas la première fois d'ailleurs » (Robertine BARRY, 1895, p. 63). En ce qui concerne la législation protectionniste à l'égard des femmes, Julia Drummond soutenait déjà en 1896 : « Nous devons reconnaître que c'est l'irritante question de la « compétition » plutôt que la sauvegarde des générations futures qui a suscité tant d'appels en faveur de la protection de la femme » (p. 83). S'insurgeant contre le sort fait aux institutrices rurales, Thérèse Casgrain exprimait sa colère en 1933 : « Mais combien est lourd le fardeau moral et national que portent les gens influents dont la faiblesse de caractère, la lâcheté, le manque d'esprit national et social, voire d'esprit chrétien tout court, et il en est qui ne sont pas des laïques, laissent se perpétuer cet état de choses… » (p. 110). Concernant la contraception, il faut entendre Éva Circé-Côté déclarer en 1920 : « Payez-vous donc le luxe d'une trâlée de mioches quand il existe une entente tacite entre les propriétaires pour ne pas louer leur maison à des gens qui ont des enfants !... » (p. 203). Ou encore Louise Laurin, en 1961, sur le mariage : « Les professionnels souvent désirent plus des ornements pour leur maison que des épouses. Ils ont cette réaction instinctive du mâle qui veut dominer, ils craignent une femme intelligente » (p. 288).

À partir de la fin des années 1960 sont abordées de nouvelles questions. Ainsi le touchant témoignage de Lise Payette en 1969 sur l'avortement s'exclamant : « Messieurs, aucune femme normalement constituée et saine d'esprit ne se fait faire un arrêt de grossesse par caprice » (p. 364). Le Centre des femmes en 1972 relevait différentes formes d'oppression spécifique aux femmes : « garde à plein temps des enfants, charge des travaux domestiques sans rémunération, surexploitation sur le marché du travail, double journée de travail, dépendance économique vis-à-vis du mari, objectivation sexuelle, etc. » (p. 469). Sous la plume des groupes militants dits radicaux, on peut constater, si besoin est, outre la dénonciation de cette oppression spécifique, les idées et les actions posées, dès le début des années 1970, concernant

les garderies, les cliniques d'avortement, les centres de dépannage pour les femmes battues, violées, mais aussi diverses formes d'expression artistique et culturelle de femmes : théâtre, vidéo, musique, peinture, etc. Sur « ce féminisme qu'on dit radical », Micheline Carrier remettait les pendules à l'heure : « Au lieu de brandir comme un épouvantail le féminisme radical, les hommes devraient y voir une occasion de se libérer. Car ce féminisme suppose qu'hommes et femmes s'assument en tant que personnes, se prennent en charge, se responsabilisent. […]. On ne voit pas en quoi ces exigences constituent un complot pour exterminer les hommes ; à moins […] que renoncer à la domination sexuelle et à l'oppression soit, pour eux, synonyme de mort » (p. 493-494). Celle-ci soutenait, par ailleurs, à propos de la pornographie, qu'elle ouvrait la porte à d'autres formes de violence. On peut également lire les propos de femmes amérindiennes, de femmes immigrantes, de militantes lesbiennes, de religieuses.

Ces quelques exemples laissent à peine voir la richesse de cette collection de textes unique, de mots et de paroles de femmes. On est frappé par l'humanité, la cohérence et la pertinence des propos tenus par des femmes d'opinions et de provenances diverses, se rapportant à la pensée féministe. Certes, des choix ont été faits, on pourra constater des manques, tant les voix de femmes furent nombreuses à se faire entendre. La plupart des 186 textes retenus le sont pour la première fois, une somme monumentale, considérant que plusieurs anthologies retiennent 25, 50 ou 75 textes. On peut souligner la rigueur mise dans la présentation de chacun d'eux. Mais encore, cette anthologie retrace les moments charnières de la trajectoire de la pensée féministe au XXe siècle par une introduction générale, une pour chacune des trois grandes périodes identifiées et une encore pour situer chacune des thématiques retenues. Au terme de l'étude, un épilogue retrace brillamment l'héritage de la pensée féministe, rappelant les principales constatations faites et pointant ses principaux apports, tout en exposant les éléments clés de la conjoncture historique à partir de 1985. Suivent une bibliographie fort utile des principales revues et périodiques, des ouvrages et articles permettant l'étude de la pensée féministe au Québec, ainsi qu'un index des noms, des revues ou des associations. Visiblement, les auteures ont voulu apporter une dimension pédagogique à cette anthologie.

Nul doute que cette anthologie de la pensée féministe au Québec puisse permettre une meilleure connaissance et diffusion d'une pensée encore largement méconnue et partant, de pousser plus loin l'analyse d'importantes questions posées par des générations de militantes dont plusieurs sont d'une vive actualité. L'expertise scientifique et la longue expérience des auteures – Micheline Dumont, à qui l'on doit une carrière de recherche et d'écriture sur l'histoire des femmes et du féminisme et de multiples communications auprès notamment de divers groupes de femmes, et Louise Toupin, militante du Front de libération des femmes à la fin des années 1960, politologue, chercheure et enseignante sur l'histoire et la pensée politique du féminisme – sont garantes de la crédibilité et du caractère achevé de cette publication. Modeste dans sa facture, avec ses photographies en noir et blanc

de militantes et sa couverture molle, sans doute pour des raisons d'accessibilité, cette anthologie est à lire et à offrir à qui s'intéresse aux grandes questions de société.

Johanne DAIGLE

Département d'histoire,
Université Laval.

Andrée DUFOUR et Micheline DUMONT, *Brève histoire des institutrices au Québec de la Nouvelle-France à nos jours*, Montréal, Boréal, 2004, 219 p.

L'ouvrage *Brève histoire des institutrices au Québec de la Nouvelle-France à nos jours* montre le rôle prépondérant joué par les institutrices dans la scolarisation des enfants et dans le développement du système éducatif mais en insistant particulièrement sur les différents aspects de l'inégalité sociale des institutrices qui touche autant leurs conditions de vie et de travail que leur faible pouvoir au sein même des milieux éducatifs. Le regard des auteures porte essentiellement sur les conditions d'exercice du métier, les tâches des institutrices, leur formation et leur qualification, leurs tentatives de regroupement professionnel prenant la forme au XXe siècle d'une action syndicale, et plus globalement, sur la place graduelle qu'elles parviennent à prendre non seulement au sein même du système d'éducation mais au sein de la société, à la fois comme institutrices et comme femmes.

Le livre couvre une très longue période, soit de 1639, qui correspond à l'arrivée en Nouvelle-France des premières Ursulines dans le but d'enseigner, à 2003. Le premier chapitre rappelle les origines européennes de la « petite école » vouée à l'instruction des enfants et surtout les objectifs religieux qui l'animent. On est encore loin d'une école accessible à tous et orientée vers la transmission de savoirs instrumentaux en lien avec les besoins d'industrialisation de la société. Dans les villes, les hommes enseignent aux garçons et, à partir du XVIIe siècle, les femmes – des religieuses – enseignent aux jeunes filles (p. 19). Entre les années 1615 et 1650, le réseau des Ursulines se développe considérablement en France et s'étendra même en Nouvelle-France dès 1639 sous la direction de Marie de l'Incarnation. Les Ursulines viennent avec l'intention d'enseigner aux jeunes Amérindiennes mais elles accueilleront dans leurs rangs les filles de colons. Vers le milieu du XVIIe siècle, avec la venue de Marguerite Bourgeois, un nouveau modèle d'institutrices, celui des instituts séculiers, se développe parallèlement à celui des religieuses cloîtrées propre aux Ursulines. Au milieu du XVIIIe siècle, on enseigne désormais la grammaire, la géographie, la musique, la broderie et après 1760, l'anglais, l'histoire et l'arithmétique (p. 30-31).

Le deuxième chapitre présente les effets de la Conquête sur l'éducation. Les pressions de la bourgeoisie anglophone en vue de contrer l'ignorance et de stimuler le développement de l'économie et de la vie politique conduisent à la création d'un